

## Portail de renseignements Terravis

### Aperçu des émoluments cantonaux et des droits d'accès

<b>1. Emoluments cantonaux et droits d'accès par groupe d'utilisateurs .....</b>	<b>2</b>
<b>1.1 Instituts de crédit .....</b>	<b>2</b>
<b>1.2 Officiers publics .....</b>	<b>3</b>
<b>1.3 Clients institutionnels .....</b>	<b>4</b>
1.3.1 Immeubles et droits propres .....	4
1.3.2 Consultation de données publiques .....	5
<b>1.4 Avocats .....</b>	<b>6</b>
<b>1.5 Géomètres .....</b>	<b>7</b>
<b>1.6 Administrations publiques .....</b>	<b>8</b>
<b>2. Encaissement et facturation par SIX Terravis .....</b>	<b>9</b>
<b>2.1 Informations générales .....</b>	<b>9</b>
<b>2.2 Description des émoluments .....</b>	<b>9</b>

Etat au 01.03.2021

## 1. Emoluments cantonaux et droits d'accès par groupe d'utilisateurs

### 1.1 Instituts de crédit

Les émoluments cantonaux, rôles et droits suivants s'appliquent aux instituts accordant des crédits (à savoir les banques, La Poste Suisse, les caisses de pension, les compagnies d'assurance, les entreprises au sens de l'art. 76 al. 1 let. a LDFR) qui utilisent Terravis pour accomplir leurs tâches dans le domaine hypothécaire:

Canton	Emoluments cantonaux		Rôles et droits								
	Extrait de base (données publiques)	Extrait élargi	Recherche			Données					
			Liée à un immeuble	Liée à une personne	DIE propre	publiques <sup>2</sup>	étendues <sup>3</sup>	Mentions	Pièces justificatives	Propriétaires anciens	Limite de 10 extraits par jour
AG	CHF 0.00	CHF 2.00	x			x	x	x			
AI	CHF 5.00	CHF 5.00	x			x	x	x			
AR	CHF 10.00	CHF 20.00	x			x	x	x			
BL	CHF 2.00	CHF 3.00	x			x	x	x			
BE	Forfait annuel <sup>1</sup> 0.01‰		x			x	x	x			
FR	CHF 2.50	CHF 3.50	x			x	x	x			
GL	CHF 2.00	CHF 5.00	x			x	x	x			
GR	CHF 2.00	CHF 5.00	x			x	x	x			
NW	Forfait ou		x			x	x	x			
	CHF 20.00	CHF 20.00									
SG	CHF 9.00	CHF 9.00	x			x	x	x			
SH	CHF 2.00	CHF 5.00	x			x	x	x			
SO	CHF 2.00	CHF 5.00	x			x	x	x			
SZ	CHF 5.00	CHF 10.00	x			x	x	x			
TG	CHF 1.00	CHF 5.00	x			x	x	x			
TI	CHF 5.00	CHF 5.00	x			x	x	x			
UR	CHF 2.00	CHF 2.00	x			x	x	x			
VD	CHF 2.50	CHF 2.50	x			x	x	x			
VS	CHF 0.00	CHF 1.00	x			x	x	x			
ZG	CHF 2.00	CHF 5.00	x			x	x	x			

<sup>1</sup> Les forfaits annuels se basent sur % du volume hypothécaire dans le canton concerné

<sup>2</sup> Données publiques:

- Propriété
- Servitudes
- Charges foncières
- Adresse de correspondance

<sup>3</sup> Données étendues:

- Droits de gage immobiliers
- Annotations
- Inscriptions au journal en cours

## 1.2 Officiers publics

Les émoluments cantonaux, rôles et droits suivants s'appliquent aux officiers publics et aux notaires (à l'exception des notaires de fonction) dans le cadre des transactions avec le registre foncier dans le canton dans lequel ils sont agréés:

Canton	Emoluments cantonaux		Rôles et droits								
	Extrait de base (données publiques)	Extrait élargi	Recherche			Données					
			Liée à un immeuble	Liée à une personne	DIE propre	publiques <sup>2</sup>	étendues <sup>3</sup>	Mentions	Pièces justificatives	Propriétaires anciens	Droits hors du propre canton
AG	CHF 0.00	CHF 2.00	x	x		x	x	x	x		1
AI	CHF 5.00	pas de droit d'accès	x			x					1
AR	CHF 10.00	pas de droit d'accès	x			x					1
BL	CHF 2.00	CHF 3.00	x	x		x	x	x	x		1
BE	CHF 8.00	CHF 8.00	x	x		x	x	x			1
FR	CHF 2.50	CHF 3.50	x	x		x	x	x			1
GL	CHF 2.00	CHF 5.00	x			x	x	x			1
GR	CHF 2.00	CHF 5.00	x	x		x	x	x	x		1
NW	Forfait ou		x	x		x	x	x	x		1
	CHF 20.00	CHF 20.00									
SG	CHF 9.00	CHF 9.00	x	x		x	x	x	x		1
SH	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x					1
SO	CHF 2.00	CHF 5.00	x			x	x	x	x		1
SZ	CHF 5.00	pas de droit d'accès	x			x					1
TG	CHF 1.00	CHF 5.00	x			x	x	x	x		1
TI	CHF 5.00	pas de droit d'accès	x			x					1
UR	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x					1
VD	CHF 2.50	CHF 2.50	x	x		x	x	x	x		1
VS	CHF 0.00	CHF 1.00	x	x		x	x	x	x		1
ZG	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x					1

<sup>1</sup> Données publiques:

- Propriété
- Servitudes
- Charges foncières
- Adresse de correspondance

<sup>2</sup> Données étendues:

- Droits de gage immobiliers
- Annotations
- Inscriptions au journal en cours

## 1.3 Clients institutionnels

### 1.3.1 Immeubles et droits propres

Les émoluments cantonaux, rôles et droits suivants s'appliquent aux entreprises qui ont exclusivement accès aux bien-fonds qui leur appartiennent ou sur lesquels elles ont des droits:

Canton	Emoluments cantonaux		Rôles et droits								
	Extrait de base (données publiques)	Extrait élargi	Recherche			Données					
			Liée à un immeuble	Liée à une personne	DIE propre	publiques <sup>2</sup>	étendues <sup>3</sup>	Mentions	Pièces justificatives	Propriétaires anciens	Limite de 10 extraits par jour
AG	CHF 0.00	CHF 2.00	x		x	x	x	x			1
AI	CHF 5.00	CHF 5.00	x		x	x	x	x			1
AR	CHF 10.00	CHF 20.00	x		x	x	x	x			1
BL	CHF 2.00	CHF 3.00	x		x	x	x	x			1
BE	CHF 8.00	CHF 8.00	x			x	x	x			1
FR	CHF 2.50	CHF 3.50	x		x	x	x	x			1
GL	CHF 2.00	CHF 5.00	x		x	x	x	x			1
GR	CHF 2.00	CHF 5.00	x		x	x	x	x			1
NW	Forfait ou		x		x	x	x	x			1
	CHF 20.00	CHF 20.00									
SG	CHF 9.00	CHF 9.00	x		x	x	x	x			1
SH	CHF 2.00	CHF 5.00	x		x	x	x	x			1
SO	CHF 2.00	CHF 5.00	x		x	x	x	x			1
SZ	CHF 5.00	CHF 10.00	x		x	x	x	x			1
TG	CHF 1.00	CHF 5.00	x		x	x	x	x			1
TI	CHF 5.00	CHF 5.00	x		x	x	x	x			1
UR	CHF 2.00	CHF 2.00	x		x	x	x	x			1
VD	CHF 2.50	CHF 2.50	x		x	x	x	x			1
VS	CHF 0.00	CHF 1.00	x		x	x	x	x			1
ZG	CHF 2.00	CHF 5.00	x		x	x	x	x			1

<sup>1</sup> Seuls les immeubles pour lesquels l'utilisateur est inscrit en tant que propriétaire peuvent faire l'objet d'une recherche

<sup>2</sup> Données publiques:

- Propriété
- Servitudes
- Charges foncières
- Adresse de correspondance

<sup>3</sup> Données étendues:

- Droits de gage immobiliers
- Annotations
- Inscriptions au journal en cours

### 1.3.2 Consultation de données publiques

Les émoluments cantonaux, rôles, droits et restrictions suivants s'appliquent à la consultation de données publiques dans le registre foncier sans devoir justifier d'un intérêt:

Canton	Emoluments cantonaux		Rôles et droits								
	Extrait de base (données publiques)	Extrait élargi	Recherche			Données					
			Liée à un immeuble	Liée à une personne	DIE propre	publiques <sup>2</sup>	étendues <sup>3</sup>	Mentions	Pièces justificatives	Propriétaires anciens	Limite de 10 extraits par jour
AG	CHF 0.00	pas de droit d'accès	x			x					1
AI	CHF 5.00	pas de droit d'accès	x			x					1
AR	CHF 10.00	pas de droit d'accès	x			x					1
BL	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x					1
BE	CHF 8.00	pas de droit d'accès	x			x					1
FR	CHF 2.50	pas de droit d'accès	x			x					1
GL	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x					1
GR	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x					1
NW	Forfait ou CHF 20.00	pas de droit d'accès	x			x					1
SG	CHF 9.00	pas de droit d'accès	x			x					1
SH	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x					1
SO	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x					1
SZ	CHF 5.00	pas de droit d'accès	x			x					1
TG	CHF 1.00	pas de droit d'accès	x			x					1
TI	CHF 5.00	pas de droit d'accès	x			x					1
UR	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x					1
VD	CHF 2.50	pas de droit d'accès	x			x					1
VS	CHF 0.00	pas de droit d'accès	x			x					1
ZG	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x					1

<sup>1</sup> Données publiques:

- Propriété
- Servitudes
- Charges foncières
- Adresse de correspondance

<sup>2</sup> Données étendues:

- Droits de gage immobiliers
- Annotations
- Inscriptions au journal en cours

## 1.4 Avocats

Les émoluments cantonaux, rôles et droits suivants s'appliquent aux avocats:

Canton	Emoluments cantonaux		Rôles et droits									
	Extrait de base (données publiques)	Extrait élargi	Re-cherche			Données						
			Liée à un immeuble	Liée à une personne	DIE propre	publiques <sup>2</sup>	étendues <sup>3</sup>	Mentions	Pièces justificatives	Propriétaires anciens	Limite de 10 extraits par jour	
AG	CHF 0.00	pas de droit d'accès	x			x						
AI	pas de droit d'accès											
AR	pas de droit d'accès											
BL	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x			x						
BE	CHF 8.00	CHF 8.00	x			x						
FR	CHF 2.50	pas de droit d'accès	x			x						
GL	pas de droit d'accès											
GR <sup>1</sup>	CHF 2.00	CHF 5.00	x			x						
NW	pas de droit d'accès											
SG	pas de droit d'accès											
SH	pas de droit d'accès											
SO	CHF 2.00	CHF 5.00	x			x						
SZ	CHF 5.00	CHF 10.00	x			x						
TG	pas de droit d'accès											
TI	pas de droit d'accès											
UR	pas de droit d'accès											
VD	pas de droit d'accès											
VS	pas de droit d'accès											
ZG	pas de droit d'accès											

<sup>1</sup> Uniquement les avocats travaillant dans le canton concerné

<sup>2</sup> Données publiques:

- Propriété
- Servitudes
- Charges foncières
- Adresse de correspondance

<sup>3</sup> Données étendues:

- Droits de gage immobiliers
- Annotations
- Inscriptions au journal en cours

## 1.5 Géomètres

Les émoluments cantonaux, rôles et droits suivants s'appliquent aux géomètres:

Canton	Emoluments cantonaux		Rôles et droits								
	Extrait de base (données publiques)	Extrait élargi	Recherche			Données					
			Liée à un immeuble	Liée à une personne	DIE propre	publiques <sup>2</sup>	étendues <sup>3</sup>	Mentions	Pièces justificatives	Propriétaires anciens	Limite de 10 extraits par jour
AG	CHF 0.00	pas de droit d'accès	x			x					
AI	CHF 5.00	pas de droit d'accès	x			x					
AI	CHF 10.00	pas de droit d'accès	x			x					
BL	CHF 2.00	pas de droit d'accès	x	x		x		x			
BE	CHF 8.00	pas de droit d'accès	x			x					
FR	CHF 2.50	pas de droit d'accès	x	x		x		x			
GL	pas de droit d'accès										
GR	pas de droit d'accès										
NW	Forfait ou		x			x	x	x			
	CHF 20.00	CHF 20.00									
SG	CHF 9.00	CHF 9.00	x			x	x				
SH	pas de droit d'accès										
SO	pas de droit d'accès										
SZ	CHF 5.00	CHF 10.00	x			x	x				
TG	CHF 1.00	CHF 5.00	x			x	x				
TI	pas de droit d'accès										
UR	pas de droit d'accès										
VD	pas de droit d'accès										
VS	pas de droit d'accès										
ZG	pas de droit d'accès										

<sup>1</sup> Données publiques:

- Propriété
- Servitudes
- Charges foncières
- Adresse de correspondance

<sup>2</sup> Données étendues:

- Droits de gage immobiliers
- Annotations
- Inscriptions au journal en cours

## 1.6 Administrations publiques

Les émoluments cantonaux énumérés ci-dessous s'appliquent aux administrations publiques. Les rôles et les droits sont attribués en fonction du secteur d'activité et peuvent être obtenus, au besoin, directement auprès du canton:

Canton	Emoluments cantonaux		Rôles et droits *								
	Extrait de base (données publiques)	Extrait élargi	Recherche			Données					
			Liée à un immeuble	Liée à une personne	DIE propre	Publiques	Étendues	Mentions	Pièces justificatives	Propriétaires anciens	Gratuit dans votre propre canton
AG	CHF 0.00	CHF 2.00									X
AI	CHF 5.00	CHF 5.00									X
AR	CHF 10.00	CHF 20.00									X
BL	CHF 2.00	CHF 3.00									X
BE	gratuit										X
FR	CHF 2.50	CHF 3.50									X
GL	gratuit										X
GR	CHF 2.00	CHF 5.00									X
NW	Forfait ou										
	CHF 20.00	CHF 20.00									
SG	gratuit										X
SH	CHF 2.00	CHF 5.00									
SO	gratuit										X
SZ	CHF 5.00	CHF 10.00									X
TG	gratuit										X
TI	CHF 5.00	CHF 5.00									X
UR	gratuit										X
VD	CHF 2.50	CHF 2.50									X
VS	gratuit										X
ZG	CHF 2.00	CHF 5.00									X

\* Pour plus d'informations sur l'étendue des droits d'accès de votre administration, veuillez contacter le canton compétent.

### Données publiques:

- Propriété
- Servitudes
- Charges foncières
- Adresse de correspondance

### Données étendues:

- Droits de gage immobiliers
- Annotations
- Inscriptions au journal en cours



## 2. Encaissement et facturation par SIX Terravis

---

### 2.1 Informations générales

SIX Terravis facture à ses utilisateurs les émoluments cantonaux pour la majorité des cantons raccordés au portail de renseignements Terravis et les transmet intégralement au canton concerné. SIX Terravis facture ces émoluments cantonaux ainsi que les prestations utilisées par l'utilisateur. La facture est libellée en CH et s'entend hors TVA.

Des informations détaillées sur les requêtes peuvent être consultées dans le journal d'audit («Audit Log») de Terravis.

#### Exceptions

Pour les cantons suivants, SIX Terravis n'encaisse pas d'émoluments ou seulement une partie:

Canton	Remarques
Berne	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le forfait annuel est facturé directement par le canton de Berne aux clients de GRUDIS et de Terravis</li><li>- SIX Terravis facture à ses clients les émoluments cantonaux applicables aux requêtes avec les décomptes mensuels</li></ul>
Nidwald	Les émoluments cantonaux sont facturés directement par le canton de Nidwald

### 2.2 Description des émoluments

Dans le décompte mensuel, les émoluments cantonaux prélevés pour un extrait élargi sont décomposés en deux parties. Ainsi, par exemple, les émoluments cantonaux applicables aux requêtes étendues dans le canton de Glaris s'élèvent à CHF 5.00 et apparaissent comme suit sur la facture:

Emoluments du registre foncier extrait de base	CHF 2.00
Emoluments du registre foncier extrait élargi	CHF 3.00